



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de budget 2015

L'Etat contient son budget et finance ses priorités

Le projet de budget de l'Etat pour l'année 2015 présente un excédent de revenus de 26 mios. Neuvième budget positif consécutif, il répond aux demandes sectorielles liées notamment à la démographie, intègre le financement des mesures du Programme de législature, et attribue un montant supplémentaire de 65 mios à la recapitalisation de la Caisse de pensions. L'évolution des recettes fiscales, en particulier le fléchissement attendu de la croissance de l'impôt sur le revenu, incite toutefois à la vigilance.

Le total des charges inscrites au budget 2015 s'élève à 9241 millions de francs, soit 317 mios de plus qu'au budget 2014. En retranchant le financement d'une nouvelle part de 65 mios, au plan de recapitalisation de la CPEV, l'augmentation des dépenses courantes de fonctionnement est contenue à 2,8%. Ce budget dont la croissance est la plus réduite des dernières années intègre en outre les effets financiers à hauteur de 35 mios des mesures prioritaires du Programme de législature, conformément au rythme prévu par sa planification.

S'agissant des missions de base de l'Etat, le budget 2015 prévoit à nouveau de fortes augmentations de charges dans les domaines du social (+86 mios bruts, soit 4,7% par rapport au budget 2014), de la santé (+62 mios, 4,8%), de la formation (+62 mios, 2,3%) et de la sécurité (+35 mios, 5,1%). Ces écarts proviennent essentiellement de la pression démographique qui caractérise toujours le canton et des renforts sectoriels dans la police, les prisons ou à l'Office des curatelles et tutelles professionnelles notamment. Traduit en termes d'effectifs, l'Etat annonce la création de 275 postes, dont 118 parmi le personnel administratif et 95 nouveaux enseignants.

Du côté des revenus, la prévision budgétaire atteint un total de 9267 mios, soit une augmentation de 319 mios (+3,6%) par rapport au budget 2014. Avec une croissance escomptée de 270 mios à elles seules, (+5,0%), les recettes fiscales reflètent une nouvelle fois le dynamisme économique et démographique du canton. Toutefois, le ralentissement attendu de la progression de l'impôt sur le revenu (+116 mios soit 3,6%, contre 4,3% au budget 2014 et 8,3% en 2013) doit conduire l'Etat à une

surveillance accrue de ses charges.

Le projet de budget fixe en outre les investissements nets de l'Etat à hauteur de 422 mios. Ce montant implique une nouvelle augmentation du plafond des investissements par le Grand Conseil, et confirme la montée en puissance voulue par le Programme de législature. Ainsi, l'effort global d'investissement de l'Etat (investissements bruts plus prêts et garanties) dans l'économie vaudoise devrait atteindre quelque 809 mios en 2015. Le plan d'investissement qui accompagne le budget prévoit un pic des dépenses en 2016 suivi d'une stabilisation sur la période 2017-2019, pour une moyenne annuelle de 870 mios plus élevée que l'objectif de la législature.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 septembre 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01; Eric Birchmeier, chef du Service d'analyse et de gestion financières, 021 316 25 50. Dossier complet sur www.vd.ch

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Budget 2015 - presentation](#)

[Budget 2015 Annexes](#)